

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins d'Amos

12 avril 2023, 18 h 30



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante :

www.desjardins.com/caissedamos

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en **mode virtuel**. Cette formule implique que les membres présents en ligne lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

Les membres n'ayant pas accès à Internet pourront se rendre aux Jardins du Patrimoine situé au rue Albertine, Amos QC J9T 0A3 où ils pourront assister à la **diffusion** de l'assemblée générale annuelle. À noter que les installations en place ne permettront pas aux membres réunis en salle en présentiel de voter séance tenante. Puisqu'elles sont limitées, vous devez obligatoirement réserver votre place d'ici le 3 avril 2023 en communiquant au 819 732-3327 poste 7160302.¹

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2022
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez :

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

Quatre postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 6 février 2023 à 17 heures.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

BELZILE, Manon

COTNOIR, Annie

DUBOIS, Marie-Andrée

MARCOTTE, Tomy

ROCH, Samuel

TARDIF, Mélissa

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caissedamos ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022 ainsi que le rapport annuel 2022.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 17 février 2023

Michel Michaud, secrétaire

¹ – Les recommandations sanitaires en vigueur lors de la tenue de l'assemblée devront être respectées.